

Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 8
Pouvoirs : 0
Votants : 8

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

597

06.OCT. 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 31 AOUT 2022

L'an deux mille vingt-deux le 31 août à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 26 août 2022

PRÉSENTS : LIONS Gilles FICHTEN Marie-Pierre FRANQUELIN Jean-Philippe MARC-MARTIN Nicole JULIEN Gilles TEITGEN Carole DEBRUYNE Caroline LIONS Pascale

Absent (s) excusé (s) :

Absent non excusé : THIBAUT Darig

Pouvoir (s) :

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie

334- DONATION LOGE DE VIGNE ROUTE DU VIGNOBLE

Les Loges de Vigne sont le témoin d'un autre temps et font partie du patrimoine de la SOLOGNE VITICOLE.

Afin d'assurer la conservation et de prendre en charge la restauration de la loge située route des Vignobles au lieudit *LE PATUREAU DE LA NUIT*, sur la parcelle cadastrée ZN 21 et appartenant à Mme PORCHER Chantal épouse IBRAHIM, monsieur le Maire propose au conseil municipal d'en accepter la cession pour 1 euro symbolique, tous les frais afférents à cette acquisition étant à la charge exclusive de la commune (frais de géomètre, frais d'acte notarié, etc..)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter l'offre de Mme PORCHER Chantal, épouse IBRAHIM, et charge monsieur le MAIRE de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer l'acte de cession correspondant.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

Transmis en préfecture le 3 octobre 2022

Certifié exécutoire le 3 octobre 2022

